

# LES ENJEUX DES FORMATIONS AUX PERMIS DE CONDUIRE



## ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du **plaisir de conduire**, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

**>> ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS QUELQUE SOIT LE VÉHICULE UTILISÉ.**

L'objectif principal des écoles de conduite du réseau CER est **d'amener tout élève vers la réussite**, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir**.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au sérieux et avec assiduité.

## Comment sont évalués vos progrès ?

A l'aide de **grilles de progression** permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos **savoirs comportementaux, techniques et environnementaux** au fil de votre apprentissage.

Des **évaluations** tout au long de votre parcours vous permettront également de **mesurer vos progrès** et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque **l'ensemble des compétences requises seront validées et qu'un examen blanc sera effectué**.





# TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve théorique (ou "code") est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Quelle que soit la catégorie de permis visée, cette épreuve est obligatoire.

## **Déroulement**

L'épreuve du Code de la route a été privatisée. Désormais, l'épreuve ne se passe plus en Préfecture avec un inspecteur mais chez l'un des opérateurs privés qui ont l'agrément pour faire passer l'examen. L'examen coûte 30€, dure environ 30 minutes, avec 40 questions dont 4 vidéos, L'épreuve se passe sur tablette ou ordinateur individuel.

Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un numéro NEPH valide, qui vous est fourni lors de l'enregistrement de votre dossier sur l'ANTS.

## **Obtention du "code"**

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

## **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

### **Validité**

La réussite au "code" est valable pendant cinq ans.

### **Des règles à connaître tout au long de la vie**

La connaissance des règles de sécurité est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi celle des autres usagers de la route. Le Code de la route doit être connu non seulement pour l'examen mais également être retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est l'assurance d'une meilleure sécurité pour tous sur les routes.

La routine de la conduite, le temps écoulé depuis la formation au permis, mais également des modifications du Code de la route peuvent contribuer à oublier ou méconnaître certaines règles. Chacun est encouragé à se former tout au long de sa vie pour rester un conducteur exemplaire.



# TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : **l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.**

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités. L'épreuve dure 32 minutes,

Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité**, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un **inventaire des points positifs et des points négatifs** restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une **grille d'évaluation.**

Votre école de conduite vous accompagne à l'examen et l'enseignant de la conduite est présent à l'arrière du véhicule.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION



- Réaliser un parcours empruntant des **voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.**
- **Suivre un itinéraire** ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de **manière autonome**, pendant une durée globale d'environ cinq minutes.
- Réaliser **une manœuvre.**
- Procéder à la **vérification d'un élément technique** à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une **question en lien avec la sécurité routière** et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours.
- Appliquer les **règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs.
- Adapter votre conduite dans un souci d'**économie de carburant** et de **limitation de rejet de gaz à effet de serre.**
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.




# Déroutement

## ÉPREUVE THÉORIQUE MOTO

### / L'épreuve *théorique moto* (examen du code)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum).

- Pour répondre aux questions, n'oubliez pas qu'il y a toujours au moins une proposition juste et toujours au moins une proposition fausse.
- Il peut y avoir 2, 3 ou 4 propositions en une seule question ou sous forme de double question.
- Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.
- Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, 10 questions sont des vidéos. Un logo  vous en informe juste avant le début de la question. Une vidéo de quelques secondes se déroule puis s'arrête. Au moment de l'arrêt sur image, la question vous est posée. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. L'arrêt sur image peut également vous aider à répondre à la question.

*Nota : le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.*



Je suis en infraction :

OUI ..... A                      NON ..... B

J'augmente le risque de collision avec un autre usager :

OUI ..... C                      NON ..... D

**Si vous obtenez 35 bonnes réponses, vous avez réussi !**



Au début de l'examen, prenez soin de bien sélectionner la catégorie de permis A1 ou A2 sur votre tablette. Vous aurez également 2 questions d'entraînement afin de vous familiariser avec la tablette.



Gardez en tête que, lors de cette épreuve, vous êtes considéré comme étant un **conducteur expérimenté** et, en règle générale, la question vous est posée de votre point de vue en tant que **motocycliste au guidon de votre moto**.

**Néanmoins, les angles de prise de vue peuvent différer sur certaines questions (vue aérienne, vue extérieure, point de vue d'un autre usager).**

Voici quelques exemples :



Certaines questions comportent **une double vue** identifiée avec des **pictogrammes**.

Exemple : point de vue de l'automobiliste et point de vue du motard pour se rendre compte des **difficultés de visibilité de chacun des usagers**.





# TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS A1-A2

Le **permis A1** est possible à partir de 16 ans et la puissance de la moto est de maximum 125cm<sup>2</sup>.  
Le **permis A2** est possible à partir de 18 ans et la puissance de la moto est de maximum 47.5 CV.

L'examen pratique comprend deux phases :

**Une épreuve hors circulation de 18 minutes** qui comprend une vérification du véhicule, un test de maniabilité (maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, à allure lente et à allure normale) et un test oral qui aborde trois thèmes : le motard et sa moto, le motard et les autres, le motard et sa formation ; ainsi qu'une interrogation sur la réglementation et sur la signalisation spécifique aux deux-roues motorisés.

**Une épreuve en circulation de 35 minutes**, si la première épreuve s'est conclue positivement, qui explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité

## ISSUE DES EPREUVES :

À l'issue des épreuves, l'examineur délivre un certificat d'examen du permis de conduire. Si le résultat est favorable, le certificat d'examen vaut titre de conduite pendant 4 mois, en attendant la délivrance du permis de conduire définitif.

Il permet au conducteur de conduire seulement sur le territoire national.

Source :

[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

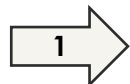




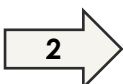
# PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISÉ

## RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

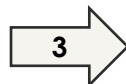
Nom : .....  
Prénom : .....  
Type de permis : .....



Evaluation de départ:  
 Ordinateur  
 Simulateur  
 Sur route

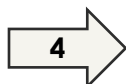


Inscription



Formation théorique  
- Cours de code  
Heures min. à effectuer : .....  
- Tests  
Heures min. à effectuer : .....

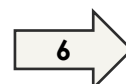
Alternance de théorie et de pratique



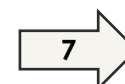
Examen Théorique



Formation pratique  
Heures min. à effectuer : .....  
Leçons sur simulateur: .....



Conduite accompagnée  
 Conduite supervisée



Examen Blanc



Examen pratique

## COURS OBLIGATOIRES

### PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des **questions « d'entraînement au code »** peut être suivie à votre rythme, soit :

- dans **l'école de conduite** avec un **support média** ou avec un **enseignant**  
- via **Internet (code en ligne CER)**

### PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à **circuler** :

- **en ville**  
- **en rase campagne**  
- **sur autoroute**  
- **par temps dégradé le cas échéant (pluie, brouillard, neige...)**  
- **de nuit**

**Votre présence est fortement recommandée pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.**

### THÈMES :

- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités
- Alcool et stupéfiants
- Défaut de port de la ceinture de sécurité
- Les règles de circulation
- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public
- Vitesse
- Distracteurs
- Spécificité du groupe lourd**
- Spécificité du 2 roues**



C'EST RÉUSSIR CER SAINT GERMAIN EN LAYE

**1.2** Les enjeux et programmes de formation sont à disposition des clients :

- Sur notre site internet
- Imprimé dans un lutin à l'accueil de l'agence

Le déroulement de l'ETM vient du livre de code produit par l'ENPC Ediser (Réf. A1LC00S).